



**La maîtrise des filières,
l'expérience de la valorisation
et la qualité des services.**



Déchets Collectés



**Collecte, Traitement et
Valorisation des Déchets**



SOMMAIRE

LES INERTES	p	3
LE PLÂTRE	p	4
LES DÉCHETS VALORISABLES	p	5
LES PAPIERS	p	6
LES CARTONS	p	7
LES PLASTIQUES	p	8
LE POLYSTYRÈNE	p	9
LES MÉTAUX (NON FERREUX)	p	10
LES FERRAILLES	p	11
LE BOIS BRUT	p	12
LE BOIS MANUFACTURÉS	p	13
LE BOIS DE FORÊT	p	14
LES CÂBLES	p	15
LES DÉCHETS DANGEREUX	p	16
LES DÉCHETS NON VALORISABLES	p	17
L'AMIANTE INERTE	p	18
LES AMPOULES	p	19
LES TUBES FLUORESCENTS	p	20
LES BATTERIES	p	21
LES PILES	p	22
LES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES	p	23
LES PARE-BRISE	p	24
LES PARE-CHOC	p	25
LES PNEUMATIQUES	p	26
LES DÉCHETS MÉNAGERS	p	27
LE VERRE MÉNAGER	p	28
LES BIODÉCHETS	p	29
LES DÉCHETS VERTS	p	30
LES MACHEFERS	p	31
LES DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX	p	32

LES INERTES

Les matériaux inertes (béton, tuiles, gravats) sont transportés sur notre Écopôle de Saint Quentin sur Isère pour être triés, criblés et réutilisés comme remblais ou matériaux de drainage pour le biogaz de notre ISDND. Ils sont recyclés comme granulats permettant une économie annuelle des ressources naturelles de 20 000 tonnes de tout-venant (0-60 mm), de 10 000 tonnes de produits drainant (60-150 mm) et de 1000 tonnes de recyclé concassé (>150mm).



LE CRIBLAGE



LE STOCKAGE

Nous collectons le plâtre et le plâtré et l'orientons vers des filières de recyclage. D'abord triés pour extraire les indésirables (cartons, laine de verre, papier, etc...), ils sont utilisés comme matière première en mélange avec du gypse « neuf » en amont de la cuisson du nouveau plâtre. On économise ainsi les ressources naturelles.



 **CARREUX DE PLÂTRE**



 **PLACOPLÂTRE**

LES DECHETS VALORISABLES

Les bennes de déchets valorisables sont triées en fonction des matériaux présents. Citons par exemple le papier, le carton, le bois brut, le bois aggloméré, le plastique, les métaux, etc... Chaque matière est ensuite orientée vers une filière spécifique pour être recyclée ou ré-utilisée.



LE TRI MANUEL



DÉCHARGEMENT

Les papiers sont orientés vers notre Centre de Tri Valor'Y à Fontaine. Ils sont triés pour extraire les indésirables. Après tri, les papiers récupérés sont conditionnés en balles afin d'être expédiés chez des papetiers où ils sont recyclés en fonction de leurs natures et qualités (craft, magazines, journaux, emballages, etc...)



 **JOURNAUX / REVUES / MAGAZINES**

 **PAPIER BLANC**



LES CARTONS

Les cartons sont orientés vers notre Centre de Tri Valor'Y à Fontaine. Ils sont triés pour extraire les indésirables. Après tri, les cartons récupérés sont conditionnés en balles afin d'être expédiés chez des cartonnières où ils sont recyclés en fonction de leurs natures et qualités.



LE STOCKAGE



LE TRI

LES PLASTIQUES

Les plastiques (films, housses, certains plastiques durs, etc...) sont orientés vers notre Centre de Tri Valor'Y à Fontaine. Après tri, ils sont reconditionnés en balles afin d'être expédiés chez des négociants. Ensuite, ils sont livrés chez des plasturgistes afin d'être recyclés en nouveaux plastiques pour l'industrie.



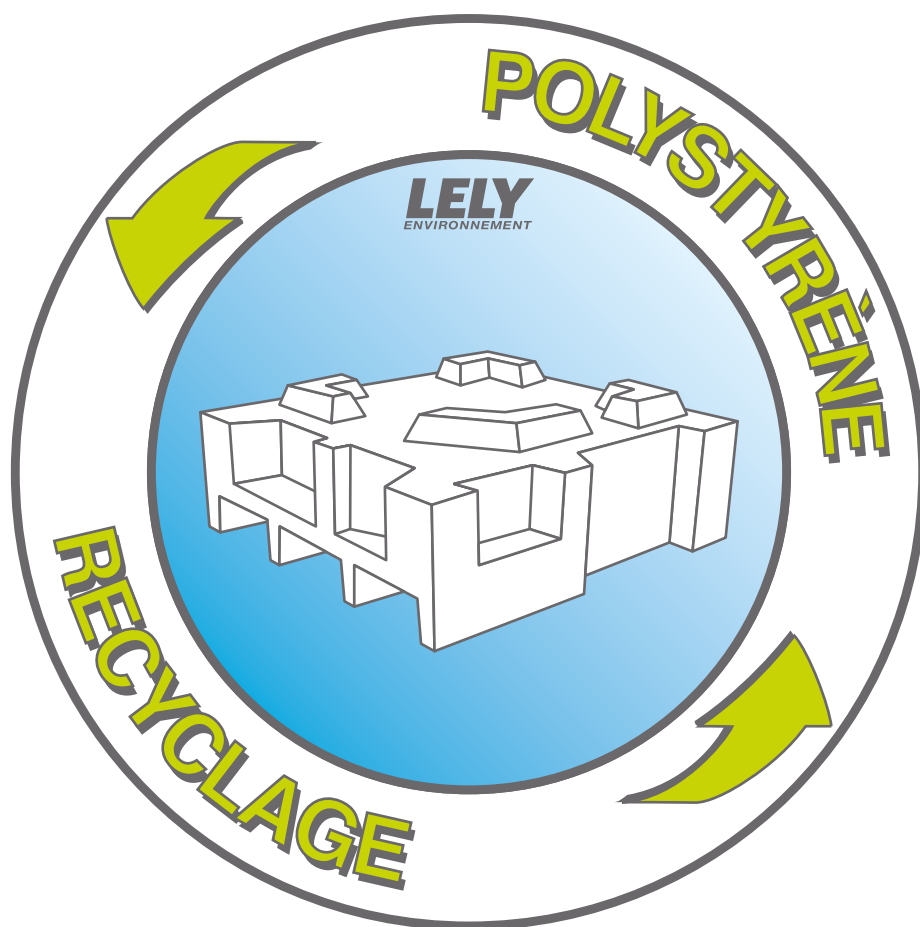
LE STOCKAGE



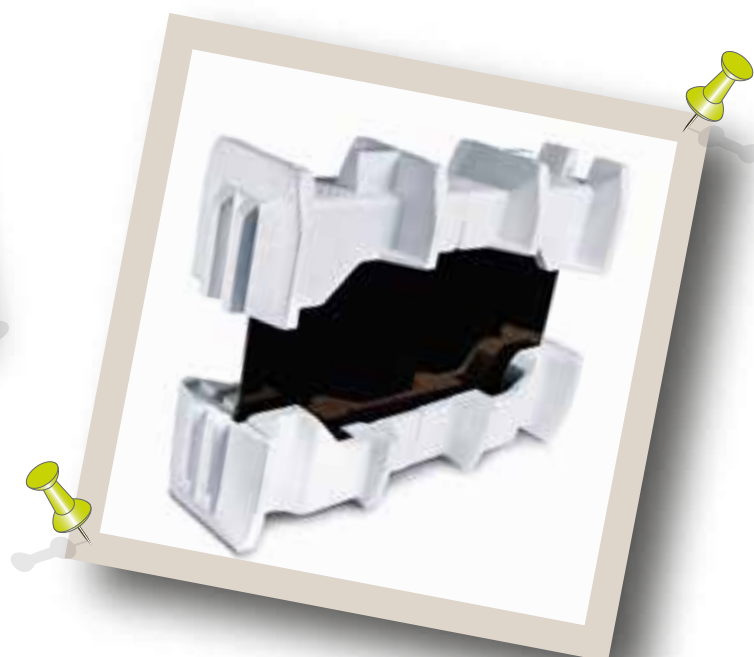
LE TRI

LE POLYSTYRÈNE

Le polystyrène expansé, principalement non alimentaire, est orienté vers notre Centre de Tri Valor'Y à Fontaine. Après tri, s'il est propre, il est recyclé en billes de polystyrène, utilisées, par exemple, en rembourage. La valorisation énergétique est la solution privilégiée dans les cas où le recyclage « matière » n'est pas possible.



EMBALLAGE



BATIMENT

LES MÉTAUX (NON FERREUX)

Ils sont centralisés vers notre Centre de Tri Valor'Y à Fontaine. Après tri, ils sont orientés vers les différentes filières de recyclage. En fonction du type de métal, ils sont acheminés vers l'industrie sidérurgique, des aciéries ou des fonderies pour être utilisés comme matière première. Ce sont principalement le cuivre, l'aluminium, le zinc, le plomb, l'étain, le chrome et le nickel.



 ALUMINIUM

 PLOMB



LES FERRAILLES

Les métaux ferreux (ou ferrailles) sont les déchets de fabrication et de transformation des métaux et des objets métalliques en fin de vie et mis au rebus. Les ferrailles sont orientées vers notre Centre de Tri Valor'Y à Fontaine. Elles sont ensuite envoyées à notre partenaire afin d'être broyées et expédiées vers l'industrie sidérurgique où elles sont recyclées en nouveaux aciers.



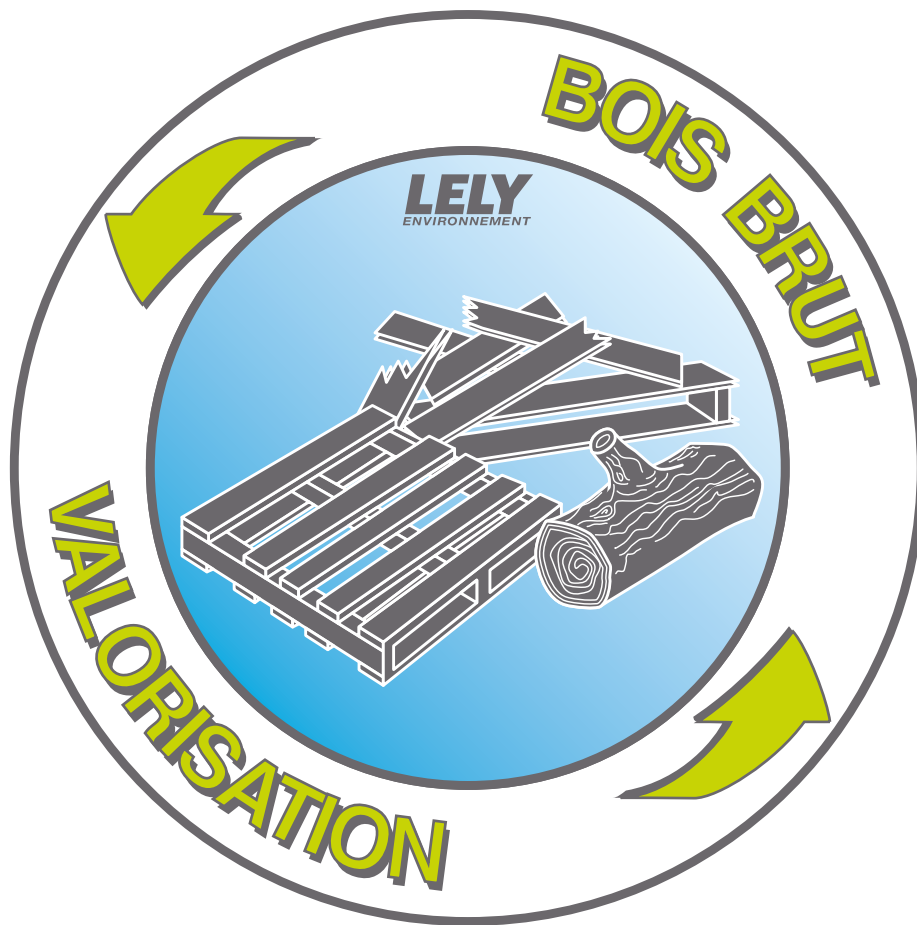
LES MÉTAUX



LES MÉTAUX

LE BOIS BRUT

Les palettes et chutes de bois non traitées et sans finition, sans aggloméré ou contreplaqué, sont transportées sur notre Écopôle de Saint Quentin sur Isère. Elles sont triées, broyées, criblées et déferrallées puis valorisées comme combustible dans la filière bois-énergie pour les chaufferies communales et certaines entreprises de la région.



PRODUIT FINI



DÉCHARGEMENT

Les panneaux bois de particules et les panneaux bois contreplaqués sont transportés sur notre Écopôle de Saint Quentin sur Isère. Triés et déferrillés, ils sont broyés puis expédiés chez les fabricants pour être recyclés en nouveaux panneaux bois particules (planches, panneaux, caisses, meubles...).



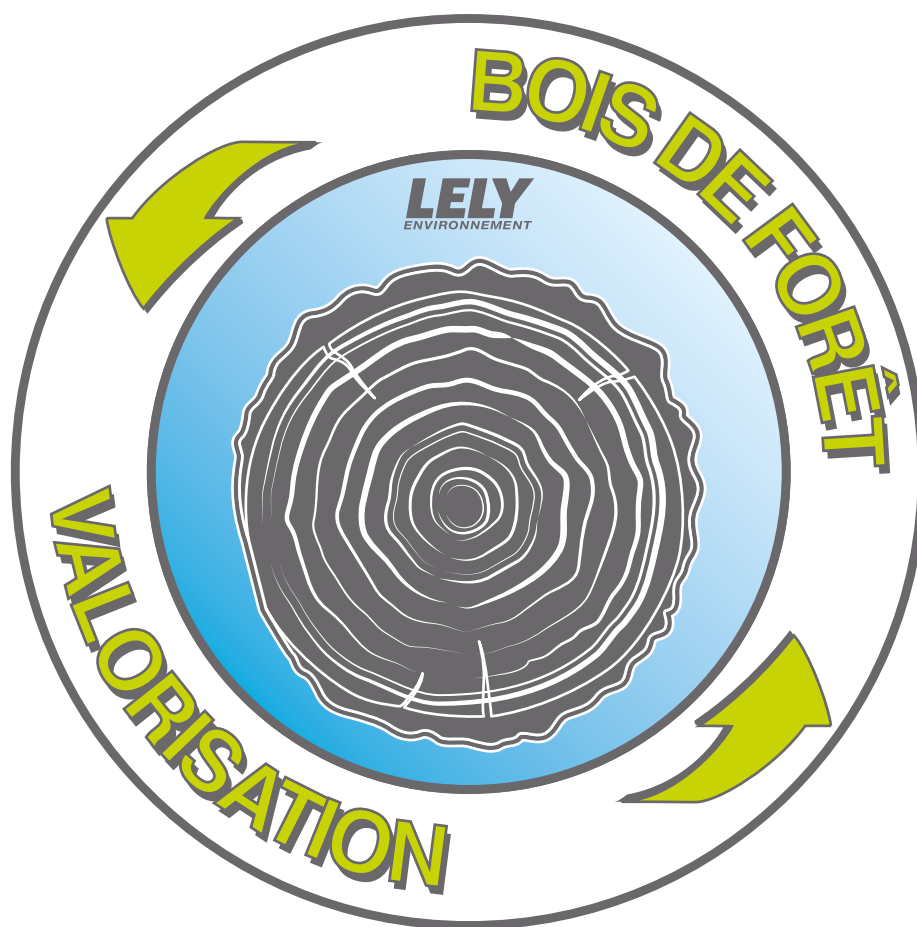
 **PRÉ-BROYAGE**



 **STOCKAGE**

LE BOIS DE FORÊT

Lely Environnement achète chaque année 20 000 à 25 000 tonnes de grumes ou plaquettes forestières aux exploitants afin de produire un combustible bois. La réception du bois sur notre Écopôle de St Quentin sur Isère se fait sur une plateforme spécifique. Une fois broyé, criblé et séché, notre produit fini permet d'alimenter les petites et moyennes chaufferies de l'Isère.

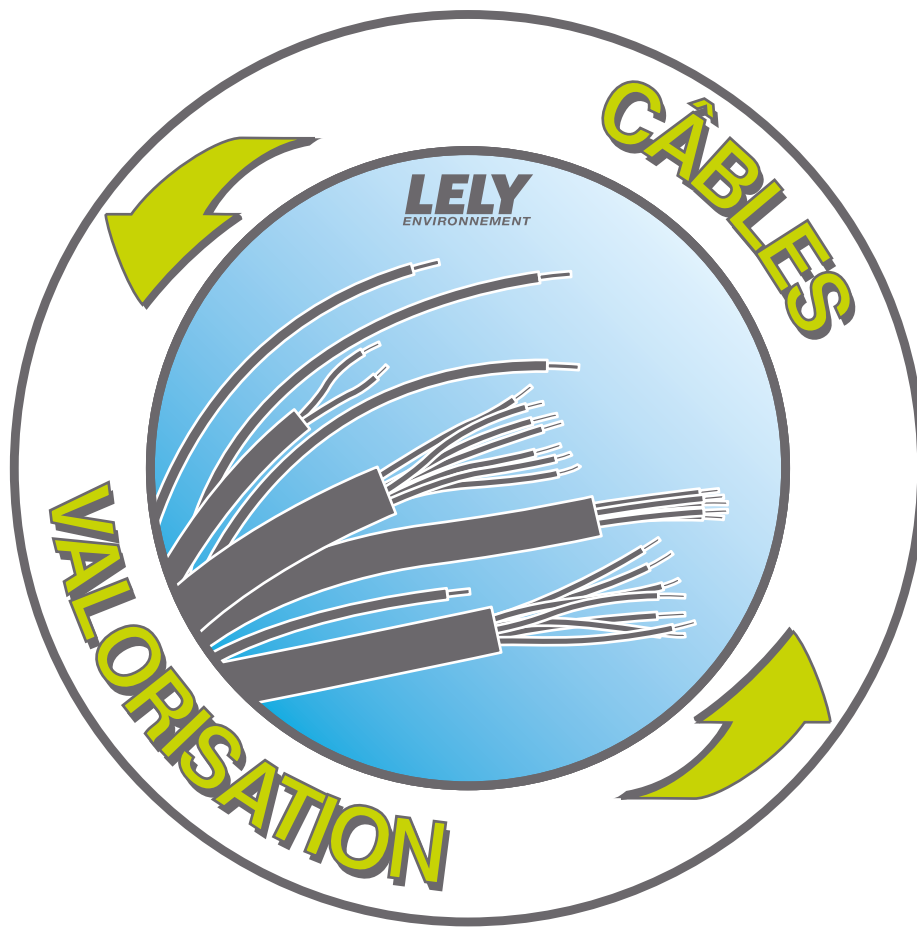


 LE DÉCHARGEMENT DES GRUMES

LES PLAQUETTES FORESTIÈRES



Nous collectons les câbles puis les orientons vers une filière de traitement spécifique. D'abord broyés, ils subissent ensuite un tri densimétrique qui sépare la gaine du métal permettant de recycler ces matériaux et d'économiser des matières premières.



 **CÂBLES**



 **CÂBLES**

LES DÉCHETS DANGEREUX

Les déchets industriels dangereux, conditionnés séparément, sont orientés vers notre partenaire local, agréé pour le traitement des déchets dangereux pour l'environnement. Ils sont incinérés pour être valorisés sous forme de production d'énergie électrique ou sous forme de vapeur pour chauffer d'autres entreprises de proximité.



 PRODUITS SOUILLÉS

 EMBALLAGES AYANT CONTENUS
DES PRODUITS DANGEREUX



LES DÉCHETS NON VALORISABLES

Nous collectons et stockons ces déchets dans des alvéoles aménagées à cet effet sur notre Écopôle de Saint Quentin sur Isère. Le biogaz dégagé par la fermentation est capté à des fins de valorisation électrique et thermique via des micro-turbines implantées sur le site. L'énergie produite nous permet notamment de sécher notre combustible bois énergie.



UNITÉ DE VALORISATION DU BIOGAZ



LE DAMAGE

L'AMIANTE INERTE

Nous collectons ces déchets chez nos clients. Ils doivent être conditionnés soit en bigbags soit palettes filmées qui doivent être identifiés conformément à la réglementation. Ils sont ensuite stockés dans des alvéoles spécifiques suivant une procédure réglementaire définie.



 TUILES EN FIBROCIMENT

 BIGBAG AMIANTE



LES AMPOULES

Nous collectons les ampoules triées afin de les orienter vers la filière agréée. Le verre constitue un matériau de choix pour les fabricants de lampes à la place du sable. Les autres matériaux (fer, aluminium) sont recyclés dans la filière métaux. Ces ampoules disparaissent peu à peu au profit de lampes plus économiques.



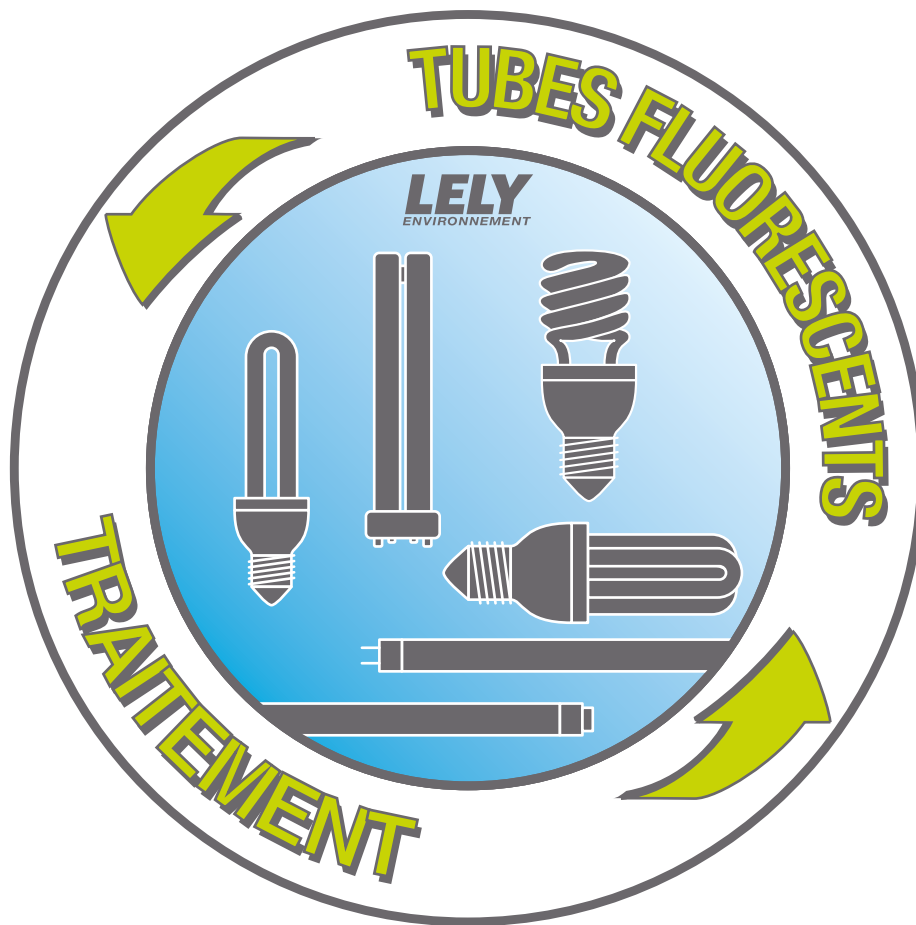
LE STOCKAGE



LES AMPOULES

LES TUBES FLUORESCENTS

Nous collectons les tubes fluorescents triés afin de les orienter vers la filière agréée. Le verre constitue un matériau de choix pour les fabricants de tubes fluorescents neufs. Il peut en effet être utilisé par les verreries à la place du sable. Le mercure est régénéré et recyclé pour être réutilisé comme du mercure neuf. Les autres matériaux (fer, aluminium) sont recyclés dans la filière métaux.



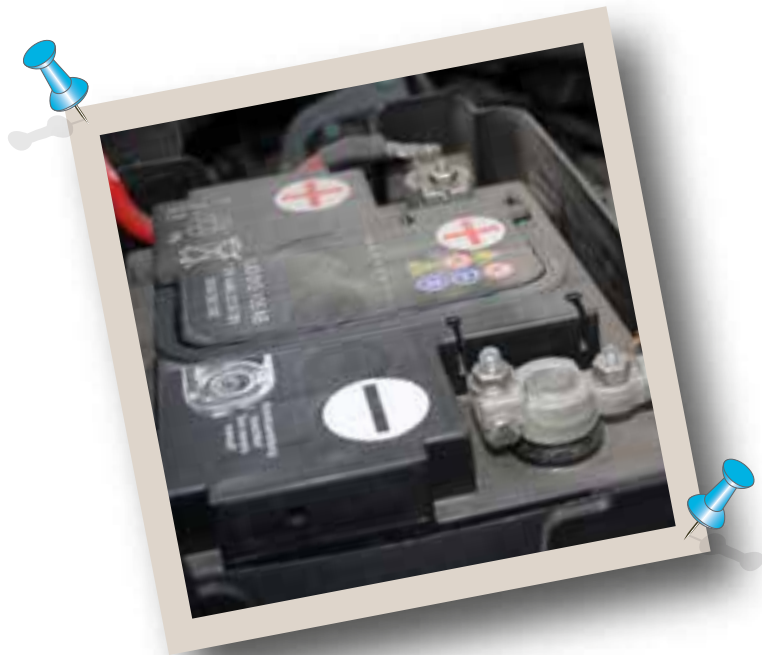
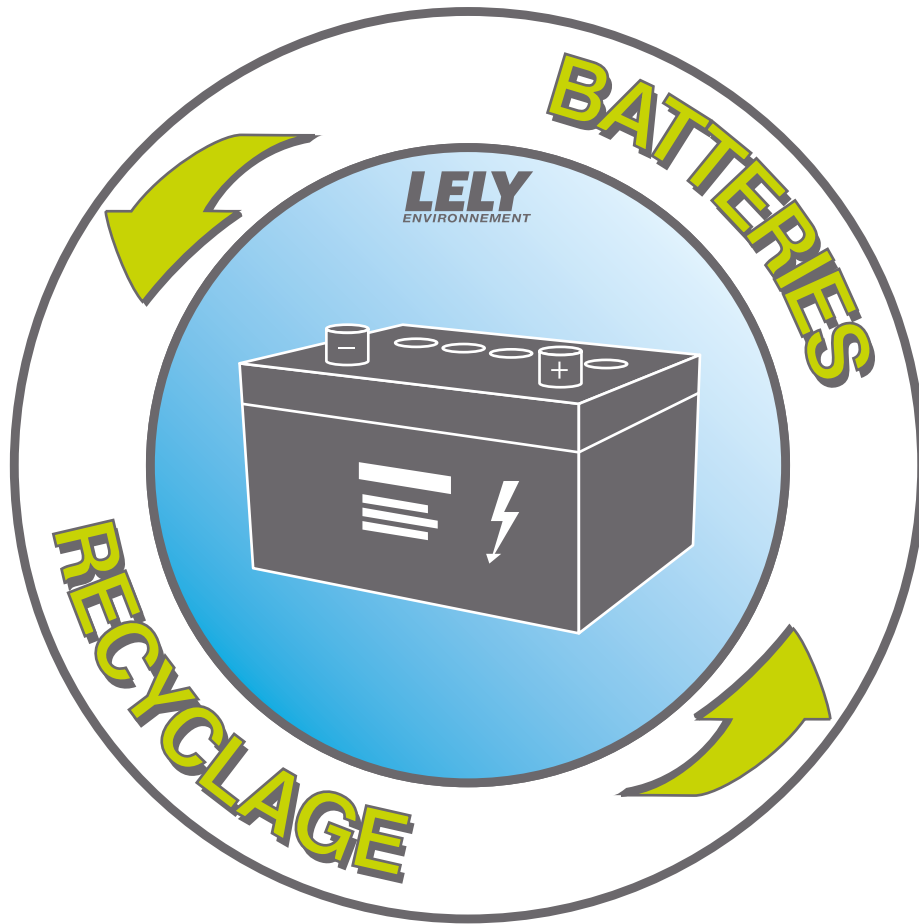
LE STOCKAGE



TUBES NÉON

LES BATTERIES

Nous prenons en charge les batteries triées pour les acheminer vers la filière de traitement appropriée. Vidées de l'acide qu'elles contiennent, elles sont ensuite broyées puis un process spécifique densimétrique permet de séparer les plastiques des métaux recyclables. Les matériaux ainsi triés rejoignent les filières de valorisation classiques pour être transformés en nouveaux produits.

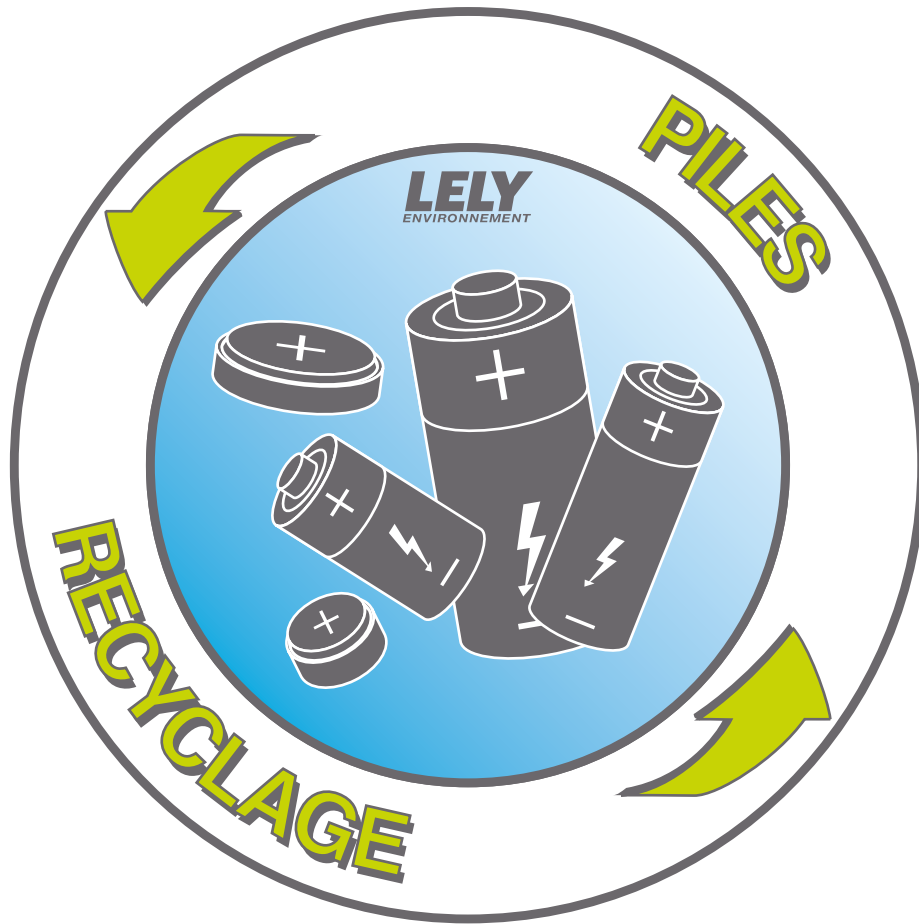


LES BATTERIES



LES BATTERIES

Nous collectons les piles triées afin de les orienter vers la filière agréée. Les piles étant composées de différents produits chimiques, elles subissent plusieurs traitements afin de séparer les matières qui les constituent. Ces traitements des piles usagées permettent de réutiliser les matières premières entrant dans leur composition et de préserver ainsi l'environnement.



LES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)

Les DEEE (D3E) sont orientés vers notre Centre de Tri VALOR'Y à Fontaine. Les écrans, unités centrales, périphériques électro-ménagers sont conditionnés sur palettes avant leur transfert chez notre partenaire. Ils sont démantelés et les matériaux triés, afin de valoriser les composants métalliques et plastiques. Les écrans sont également dépollués avant valorisation.



 LES COMPOSANTS

LES ÉQUIPEMENTS



LES PARE-BRISE

Les pare-brise sont collectés et regroupés sur l'Écopôle de Saint Quentin sur Isère pour être orientés vers une filière dédiée. Après deux opérations de broyage successives, les morceaux de verre sont séparés des films de plastique. Le verre est recyclé en laine de verre, micro-billes ou entre dans la fabrication de céramiques. Le PVB est recyclé en plasturgie.



LE STOCKAGE



LE STOCKAGE

LES PARE-CHOC

Les pare-chocs sont collectés, triés et regroupés sur notre site de Valor'Y à Fontaine puis orientés vers une filière dédiée. Après démantèlement des plaques minéralogiques et des métaux, le plastique est broyé. Le granulat ainsi obtenu est ensuite réintroduit dans divers cycles de production des industries automobiles et des plasturgistes (passages de roues, bacs à déchets...).



LE STOCKAGE



LE TRI

Nous collectons les pneus. Les pneumatiques peuvent être orientés vers 3 filières. Ils peuvent être rechapés (nouvelle bande de roulement). Ils peuvent être broyés et vendus aux filières de valorisation pour servir de matériau de base aux sols amortissants, tapis ou terrains sportifs. Ils peuvent enfin, une fois broyés, servir de combustible dans les cimenteries.



 **LE RÉ-EMPLOI**



 **LE STOCKAGE**

Nous collectons et acheminons ces déchets pour qu'ils soient incinérés par notre partenaire. La chaleur ainsi récupérée sert à alimenter un réseau d'eau chaude et de chauffage via la compagnie de chauffage de Grenoble.



 **L'INCINÉRATION**

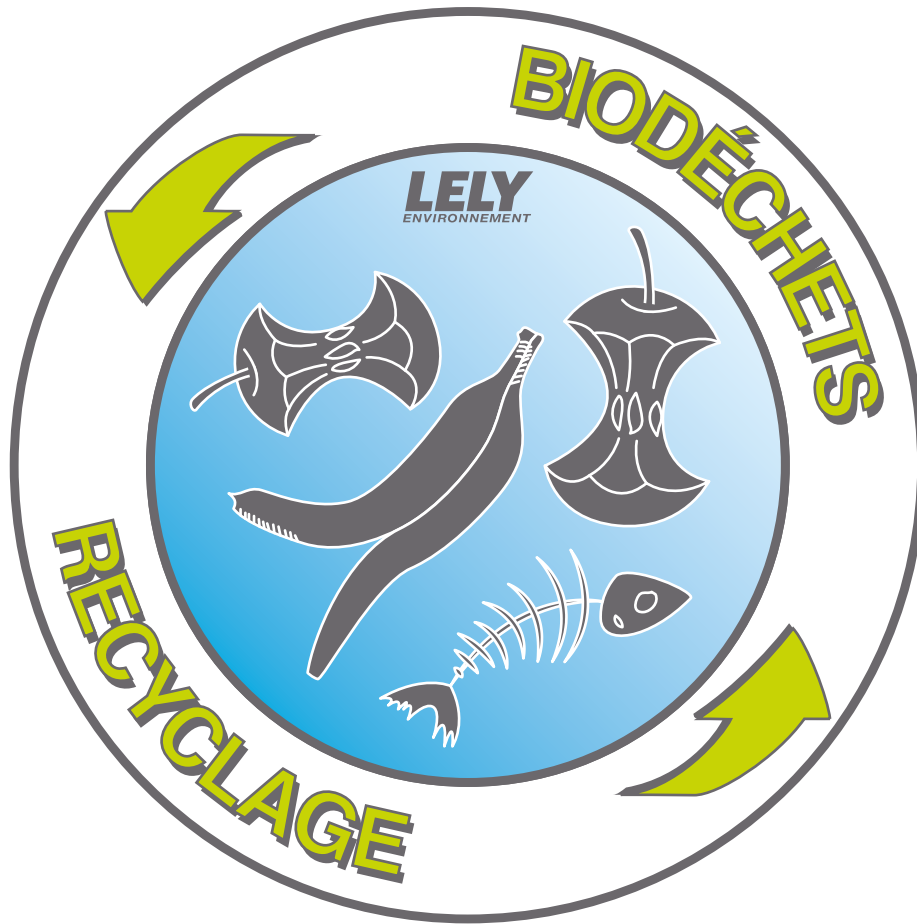


 **LA COLLECTE**

Nous collectons et trions le verre pour qu'il soit recyclé par notre partenaire. La seule limite au recyclage du verre est la couleur : en France, à de rares exceptions près, la collecte est organisée en mélange et est composée de verre de couleurs différentes : vert, brun, incolore. Avec ce verre, on refait du verre de couleur.



Nous collectons les biodéchets des clients professionnels (magasins, centres de restauration, industries agro-alimentaires, traiteurs, restaurants...). Ils sont acheminés vers des unités de valorisation énergétique ou organique. En fonction du type de biodéchet pris en charge, l'un ou l'autre mode de valorisation est privilégié : compostage ou méthanisation.

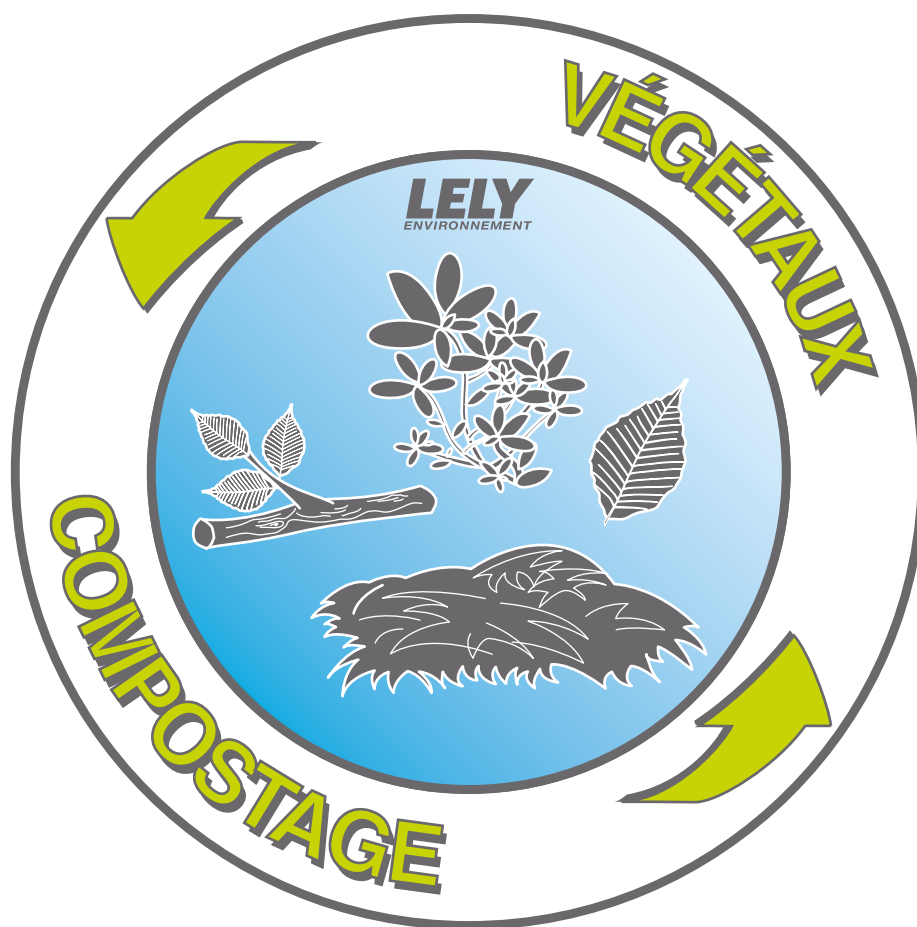


 **LE COMPOST**



LES DÉCHETS VERTS

Ces déchets sont issus des espaces verts, jardins publics, déchèteries, terrains de sport... Ils sont transportés sur notre Écopôle de Saint Quentin sur Isère afin de subir un compostage normé : broyage, fermentation, maturation et criblage. Notre compost peut être utilisé en tant qu'amendement organique dans le respect de la norme NFU 44 - 051 et du référentiel I 303 (Compost Vert).



LES BRANCHAGES



LE DÉCHARGEMENT

Lely Environnement traite entre 30 000 et 50 000 de tonnes de mâchefers d'UIOM par an sur l'Écopôle de Saint Quentin sur Isère. Ces mâchefers sont traités sur notre installation de criblage et de démétalisation puis valorisés en sous couche d'ouvrage routier afin de confectionner nos pistes d'exploitation ou sur des chantiers extérieurs conformément à l'arrêté du 18 novembre 2011.



 **L'USAGE**



 **NOTRE INSTALLATION DE TRAITEMENT**

LES DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX (DASRI)

Les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux sont les déchets issus des activités de diagnostic, de suivi et de traitement préventif, curatif et palliatif dans les domaines de la médecine humaine et vétérinaire. Nous collectons ces déchets dans les établissements hospitaliers et les transportons vers une filière d'élimination thermique.



LE STOCKAGE

LA TRAÇABILITÉ





SIÈGE SOCIAL

Standard : 04 76 27 11 72

Fax : 04 76 53 01 31

contact@lely-environnement.com

www.lely-environnement.com

37, rue Pierre Sépard
38600 FONTAINE